

OBJET / GAIA

**ALSH :  
convention avec  
l'association  
Jantegi pour la  
fourniture de  
repas au service  
Enfance Jeunesse  
Education**

-----  
**DATE DE  
CONVOCATION :  
DEIALDIAREN DATA :**  
4 juillet 2022  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 25  
hor zirenak:

Nombre de votants / 29  
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 11 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatceguy, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez Mme Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Jean-Paul Eyherachar, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Christian Devèze, M. Philippe Bacardatz à Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Jean-Paul Alaman à Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Lilian Hirigoyen à M. Amaia Beyrie.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Corinne Othatceguy est désignée secrétaire de séance.

Mme Aristizabal, adjointe aux affaires scolaires expose :

L'association Jantegi propose la fourniture de repas en liaison chaude pour le service Enfance Jeunesse Education, sur le territoire communal de Cambo-les-Bains, sur une base estimée à :

- 80 repas jour pour la période de juillet à août 2022.

Les repas seront consommés au sein du restaurant scolaire Jantegi pour la période des grandes vacances scolaires 2022.

Le prix de vente des repas est fixé à 2,835 € HT soit 3 € TTC.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Mme Aristizabal et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec l'association Jantegi telle que présentée en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza